

Séance du 03 octobre 2023

Le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle communale de Saint-Germain-le-Châtelet, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc ANDERHUEBER, Président.

Nombre de conseillers

En exercice : 42
Présents : 32
Absents : 10
dont suppléés : 0
dont représentés : 5
Votes pour : 37
Votes contre : 0
Abstention : 0
Suffrages exprimés : 37

Titulaires présents : M. AERENS, L. AFFHOLDER, J-L. ANDERHUEBER, O. BAZIN, R. BEGUE, J-P. BRINGARD, L. BROS-ZELLER, C. CANAL, M-J. CHASSIGNET, C. CONILH-NOBLAT, A. FENDELEUR, A. FESSLER, J. GROSCLAUDE, P. GUIGON, E. HOTZ, J-M. HUGARD, M. JACQUEY, P. LACREUSE, M. LEGUILLON, C. LESOU, G. MICLO, P. MIESCH, S. MOREL, A. NAWROT, V. ORIAT-BELOT, E. OTERNAUD, E. PARROT, A-S. PEUREUX-DEMANGELLE, J-L. SALORT, G. TRAVERS, D. VALLVERDU, A. ZIEGLER

Pouvoirs : J. CHIPAUX à C. LESOU, C. CODDET à J-L. SALORT, C. PARTY à C. CANAL, E. WILLEMAIN à M. AERENS, F. MONCHABLON à G. MICLO

Date de la convocation
27/09/2023

Secrétaire de séance : A-S. PEUREUX-DEMANGELLE

Date de publication
11/10/2023

Délibération n° 100-2023

Objet : Finances - budget assainissement non-collectif - décision modificative n°01

Monsieur le Président propose la décision modificative telle que présentée ci-dessous :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-61528 : Entretien et réparations autres biens immobiliers	0,00 €	1 744,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0,00 €	1 744,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6811 : Dotations aux amort. des immo. incorporelles et corporelles	0,00 €	2 015,55 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 042 : Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00 €	2 015,55 €	0,00 €	0,00 €
D-678 : Autres charges exceptionnelles	0,00 €	50,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles	0,00 €	50,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	0,00 €	3 809,55 €	0,00 €	0,00 €
INVESTISSEMENT				
R-28182 : Matériel de transport	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 015,55 €
TOTAL R 040 : Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 015,55 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 015,55 €
Total Général		3 809,55 €		2 015,55 €

(1) Y compris les restes à réaliser

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DECIDE** d'adopter les mouvements budgétaires proposés.

Ampliation de la présente délibération sera transmise à :

- SGC Belfort 2

Visa préfectoral

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Ont signé au registre des délibérations tous les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Président,

Jean-Luc ANDERHUEBER



La secrétaire de séance,

Anne-Sophie PEUREUX-DEMANGELLE

Envoyé en préfecture le 10/10/2023

Reçu en préfecture le 10/10/2023

Publié le

ID : 090-200069060-20231003-100_2023-DE

